

1 juin 1976 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# ALLOCUTION DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING SUR LA POLITIQUE DE DEFENSE LORS D'UNE VISITE A L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE DEFENSE NATIONALE, PARIS, LE 1ER JUIN 1976

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, MESSIEURS LES MINISTRES, MONSIEUR LE CHEF\_D\_ETAT-MAJOR DES ARMEES, MESSIEURS LES CHEFS\_D\_ETAT-MAJOR, MONSIEUR LE DELEGUE MINISTERIEL A L'ARMEMENT, MESSIEURS LES OFFICIERS GENERAUX, MESDAMES, MESSIEURS, JE VIENS A MON TOUR APRES MES PREDECESSEURS VOUS RENDRE VISITE POUR LA JOURNEE TERMINALE DE VOTRE SESSION DE L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE DEFENSE NATIONALE, SESSION QUI A ETE OUVERTE PAR MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE SUIVANT EGALEMENT UNE LONGUE TRADITION. MES PREMIERES PAROLES SERONT POUR VOUS DIRE QUE, S'IL NE SUFFIT PAS D'ETRE ELU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POUR AVOIR UNE COMPETENCE EN-MATIERE DE DEFENSE, PAR CONTRE, IL EST NECESSAIRE LORSQU'ON EST ELU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE D'ACQUERIR CETTE COMPETENCE. EN EFFET, UN CERTAIN NOMBRE DE REFLEXIONS QUE VOUS AVEZ CONDUITES ONT FAIT APPARAITRE LA RESPONSABILITE ULTIME DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POUR TOUT CE QUI CONCERNE LA DEFENSE. NATURELLEMENT ON PEUT S'INTERROGER SUR LE MERITE RELATIF DE L'ACTION EVENTUELLE D'UN PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE OU D'UN CHEF D'ETAT-MAJOR DES ARMEES AU MOMENT OU IL CONVIENDRAIT DE CONDUIRE UNE BATAILLE. D'AILLEURS L'HISTOIRE MILITAIRE EST REMPLIE DE CETTE TRES ANCIENNE QUERELLE SUR LE POINT DE SAVOIR QUI GAGNE LES BATAILLES. MAIS SON VERDICT EST, AU CONTRAIRE, BEAUCOUP PLUS CLAIR EN CE QUI CONCERNE LA QUESTION DE SAVOIR QUI PERD LES BATAILLES : CE SONT LES CHEFS D'ETAT-MAJOR DES ARMEES. C'EST POURQUOI JE ME SUIS PREOCCUPE EVIDEMMENT D'ACQUERIR LA CONNAISSANCE ELEMENTAIRE DE LA \_NATURE DES DECISIONS MATERIELLES QUE DOIT PRENDRE UN PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CONNAISSANCE QUI S'ACQUIERT D'AILLEURS EN QUELQUES HEURES, GRACE-A UNE PARFAITE ORGANISATION. MAIS JE ME SUIS PREOCCUPE BIEN DAVANTAGE DE LA REFLEXION DE LA CONCEPTION DE NOTRE SYSTEME DE DEFENSE ET C'EST SUR CETTE REFLEXION ET SUR CETTE CONCEPTION QUE JE VOUDRAIS VOUS PRESENTER QUELQUES OBSERVATIONS. JE VOUS DIRAI TOUT DE SUITE QUE CES OBSERVATIONS SONT LES MIENNES. NATURELLEMENT J'AI UN EXCELLENT CHEF D'ETAT-MAJOR PARTICULIER QUI A REUNI UN CERTAIN NOMBRE DE DOCUMENTS PROVENANT SANS DOUTE, MONSIEUR LE GENERAL MERY, DE VOS PROPRES SERVICES OU PEUT-ETRE DES VOTRES, MONSIEUR LE MINISTRE DE LA DEFENSE `BOURGES YVON`, ET AINSI J'AURAIS PU ME LIVRER A L'EXERCICE CLASSIQUE DE LA FERMETURE DE LA BOUCLE EN VOUS RESTITUANT EN QUELQUE SORTE VOTRE PROPRE SAVOIR OU VOTRE PROPRE PENSEE. MAIS J'AI PENSE QU'IL ETAIT PLUS INTERESSANT, PLUS UTILE POUR VOUS, DE SAVOIR QUELLE ETAIT LA \_NATURE DE MA REFLEXION PARTICULIERE CONCERNANT LES PROBLEMES DE NOTRE DEFENSE, REFLEXION QUI NATURELLEMENT S'ALIMENTE ET S'INCARNE DANS TOUS LES TRAVAUX QUI SONT CONDUITS PAR L'ORGANISATION DE

DEFENSE ELLE-MEME. CES TRAVAUX ONT ABOUTI, VOUS LE SAVEZ, IL A QUELQUES JOURS, A UN DEBAT FORT IMPORTANT DEVANT L'ASSEMBLEE\_NATIONALE A PROPOS D'UNE LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE QUI COURONNAIT UN AN ET DEMI DE TRAVAIL ACCOMPLI AU-SEIN DU MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ETATS-MAJORS, ET QUI DEFINIT POUR LES CINQ ANS A VENIR - MAIS EN REALITE AU-DELA PAR LES PERSPECTIVES QU'ELLE TRACE - L'ORGANISATION DE NOTRE DEFENSE. J'AI ETE FRAPPE, COMME VOUS-MEMES, DE CONSTATER QUE CETTE LOI AVAIT ETE TRES LARGEMENT APPROUVEE PAR LE PARLEMENT, PUISQUE C'EST UNE DES MAJORITES LES PLUS FORTES JAMAIS ENREGISTREE - 303 VOIX - C'EST-A-DIRE, JE DIRAIS AU PREJUGE POLITIQUE PRES, LA TOTALITE DES VOIX SUR LESQUELLES ON POUVAIT COMPTER POUR SOUTENIR UNE SEMBLABLE DECISION. JE N'AI PAS L'INTENTION DE REPRENDRE CE DEBAT, NI MEME DE REpondre AUX ARGUMENTS QUI ONT ETE ECHANGES £ C'ETAIT LE ROLE ET LA MISSION DU MINISTRE DE LA DEFENSE. NOUS SOMMES MAINTENANT DANS UNE PERIODE OU LA DECISION ESSENTIELLE A ETE PRISE A LA FOIS SUR-LE-PLAN DE LA BRANCHE EXECUTIVE, C'EST-A-DIRE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU GOUVERNEMENT QUI ONT ARRETE UN DISPOSITIF, ET DE LA BRANCHE LEGISLATIVE QUI A MASSIVEMENT APPROUVE CELUI-CI

COMMENT APERCOIS-JE LE PROBLEME DE NOTRE DEFENSE ? JE NE CROIS PAS D'ABORD QU'ON PUISSE REFLECHIR AU PROBLEME DE LA DEFENSE SANS SE SOUVENIR QUE LA DEFENSE EST NECESSAIREMENT LIEE A UN CONCEPT HISTORIQUE. IL Y A EN EFFET, DANS L'HISTOIRE, DES PEUPLES QUI ONT ASSURE LEUR DEFENSE ET DES PEUPLES QUI NE L'ONT PAS FAIT. IL Y A DES PEUPLES QUI ONT TOUJOURS EU L'IDEE D'ORGANISER LEUR SECURITE ET PARFOIS D'AILLEURS D'IMPOSER LEURS VUES A LEURS VOISINS £ ET IL Y A D'AUTRES PEUPLES QUI N'ONT PAS DANS LEUR CARACTERE, DANS LEUR \_NATURE, UNE TELLE ATTITUDE. LORSQU'ON PARLE DE DEFENSE, IL FAUT DONC TOUJOURS AVOIR DANS L'ESPRIT, ET DE PREFERENCE D'AILLEURS SE NOURRIR L'ESPRIT, D'UN CERTAIN NOMBRE DE CONCEPTS HISTORIQUES. PREMIER CONCEPT : LA FRANCE EST UNE PUISSANCE AUTONOME ET, CHOSE SINGULIERE, ELLE L'A TOUJOURS ETE. JE DIRAIS QU'ELLE EST UNE DES RARES NATIONS DONT ON PUISSE DIRE QUE PRATIQUEMENT, DEPUIS LE DEBUT DE SON HISTOIRE, ELLE A ETE UNE PUISSANCE AUTONOME. ELLE A ETE EGALEMENT L'UNE DES PREMIERES A SE Doter D'INSTITUTIONS FORTEMENT CENTRALISEES, D'ALLURE ET D'EXPRESSION NATIONALES. AU TRAVERS DE CIRCONSTANCES HISTORIQUES EXTRAORDINAIREMENT VARIABLES ET CONTRASTEES, MARQUEES PAR UNE TRES LONGUE MONARCHIE ABSOLUE, PAR DES STRUCTURES REVOLUTIONNAIRES, PAR UN EMPIRE, ELLE A TOUJOURS CONSERVE CETTE IDEE PARTICULIERE QU'ELLE DEVAIT ETRE UNE PUISSANCE AUTONOME. ET D'AILLEURS ELLE L'A GARDEE MEME LORSQUE SA FORCE AURAIT PU LUI EN SUGGERER D'AUTRES : LORSQUE PAR EXEMPLE L'EUROPE POUVAIT DEVENIR FRANCAISE, CE QUI AURAIT PU SE PRODUIRE DANS DEUX CIRCONSTANCES, D'UNE\_PART DANS LES ANNEES 1740 AU MOMENT DE LA CRISE ANGLAISE, D'AUTRE\_PART DANS LES ANNEES DES GRANDES VICTOIRES DE L'EMPIRE. LA FRANCE CONCEVAIT BIEN ALORS QUE L'EUROPE PUISSE ETRE D'INFLUENCE FRANCAISE, MAIS ELLE N'AVAIT PAS VRAIMENT L'IDEE DE RENONCER A SA PROPRE AUTONOMIE POUR SE DISSOUDRE DANS UNE ORGANISATION CONTINENTALE DONT LES FRANCAIS AURAIENT ETE POLITIQUEMENT ET CULTURELLEMENT L'ELEMENT DOMINANT. LA DEFENSE EST LIEE A CE FAIT QUE LA FRANCE EST UNE PUISSANCE AUTONOME, POSSEDANT SON CARACTERE ET CECI MARQUE FORTEMENT SON HISTOIRE\

DEUXIEME CONCEPT : LA FRANCE EST UNE PUISSANCE MILITAIRE. LA AUSSI JE NE PARLE PAS UNIQUEMENT DES EVENEMENTS CONTEMPORAINS. JE CROIS QU'IL FAUT REGARDER L'HISTOIRE : JE NE DIS PAS UNE PUISSANCE BATAILLEUSE BIEN QU'IL SE TROUVE QUE SON PEUPLE SOIT DE TEMPERAMENT BATAILLEUR. LA FRANCE A TOUJOURS ETE UNE PUISSANCE MILITAIRE QUI A ORGANISE SA STRUCTURE DE DEFENSE

A-PARTIR D'UN APPAREIL QUI A CONSTAMMENT ABSORBE UNE PART IMPORTANTE DE SES RESSOURCES, DE SES ENERGIES ET DE SES CAPACITES\

CE QUI FAIT QUE TRAITER LE PROBLEME DE LA DEFENSE, A L'HEURE ACTUELLE, CE N'EST PAS TRAITER UNE EQUATION CIRCONSTANCIELLE, C'EST TENIR \_COMPTE DE CES DEUX CONCEPTS HISTORIQUES : LA FRANCE, PUISSANCE AUTONOME, LA FRANCE, PUISSANCE MILITAIRE. MAIS LA CONCEPTION DE LA POLITIQUE DE DEFENSE EST AUSSI LIEE A UNE PERCEPTION EXACTE DES REALITES MONDIALES CONTEMPORAINES... CET EXERCICE EST RELATIVEMENT DIFFICILE PARCE QU'IL NE DOIT PAS ETRE INSPIRE PAR L'ESPRIT DE SYSTEME. CERTES, NOUS AVONS TMOIGNE DE CELUI-CI EN PRESENTANT UNE PROGRAMMATION DE DEFENSE QUI, PARTANT DE L'ANALYSE DES BESOINS DE SECURITE ET DU RECENSEMENT DE L'\_ETAT ACTUEL DES MOYENS, ETABLIT LA PROJECTION FUTURE DE LEUR ORGANISATION ET DE LEUR DEVELOPPEMENT. MAIS LE DANGER D'UNE APPROCHE TROP SYSTEMATIQUE EST DE S'ENFERMER DANS DES ANALYSES OU DANS DES HYPOTHESES RESTREINTES CONCERNANT LES REALITES MONDIALES. C'EST UNE ERREUR QUE LA FRANCE A SOUVENT COMMISE DANS LE PASSE : ELLE A ARTICULE ETROITEMENT SON SYSTEME DE DEFENSE EN-FONCTION D'UNE HYPOTHESE SUR LA \_NATURE DU DANGER OU LA \_NATURE DE LA MENACE QUI S'EXERCERAIT A SON ENDROIT. CE QU'IL FAUT, C'EST A LA FOIS AVOIR UNE PERCEPTION EXACTE DES REALITES MONDIALES ET EN MEME TEMPS CONSIDERER QUE CETTE PERCEPTION N'EPUISE PAS LE SUJET ET AINSI ETRE AMENE A COMPLETER OU A OUVRIR PLUS LARGEMENT LE \_CADRE DE NOS REFLEXIONS ET DE NOS HYPOTHESES\

CES REALITES MONDIALES EN CE QUI CONCERNE NOTRE DEFENSE, C'EST D'ABORD LA PLACE DE LA FRANCE DANS LE MONDE ET LA, IL NE FAUT PAS QU'IL Y AIT D'AMBIGUITE DANS LE VOCABULAIRE ! IL Y A DES SUPERPUISSANCES : EN REALITE, IL Y EN A DEUX QUI SONT LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE ET L'UNION SOVIETIQUE, ET CECI DANS L'ORDRE DE LEUR PUISSANCE. IL N'EST QUE DE LES CONNAITRE, CE QUE BEAUCOUP D'ENTRE VOUS ONT FAIT OU FERONT, POUR SAVOIR QU'EN EFFET LA DIMENSION ET LA \_NATURE DE CES SUPERPUISSANCES SONT DISTINCTES DES NOTRES. IL Y A ENSUITE LA CHINE QUI EST UN CAS PARTICULIER. LA CHINE ACCEDERA PEUT-ETRE A LA POSITION DE SUPERPUISSANCE, MAIS C'EST UNE AFFAIRE QUI PRENDRA UN TRES GRAND NOMBRE D'ANNEES, NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE LA MANIPULATION DES MOYENS INDUSTRIELS MODERNES. IL Y A ENSUITE UN GROUPE A PEU PRES HOMOGENE DU POINT\_DE\_VUE DE LA POPULATION, QUOIQUE AVEC DES ECARTS, QUI COMPREND DES PAYS D'UN ORDRE DE GRANDEUR COMPARABLE TELS QUE LE JAPON, L'ALLEMAGNE FEDERALE, LA GRANDE-BRETAGNE, LA FRANCE. NOTRE AMBITION EN-MATIERE ECONOMIQUE COMME EN-MATIERE DE DEFENSE DOIT ETRE QUE LA FRANCE SOIT A LA TETE DE CE GROUPE. C'EST SOUVENT UNE AMBITION MAL COMPRISE PARCE QUE DES ESPRITS OU MEDIOCRES, IL EN EXISTE, OU PERVERS, IL EN EXISTE AUSSI, DISENT : "MAIS, COMMENT, C'EST UN RENONCEMENT A UNE GRANDE AMBITION NATIONALE". AUCUNE GRANDE AMBITION NATIONALE NE POURRAIT TRANSFORMER LA DIMENSION DE NOTRE TERRITOIRE ET LE NOMBRE DE NOTRE POPULATION, DE TELLE SORTE QUE NOUS PUISSIONS RIVALISER AVEC L'UNION SOVIETIQUE OU LES ETATS-UNIS. PAR CONTRE, L'AMBITION QUE JE VOUS INDIQUE EST UNE AMBITION PARCE QUE NOUS N'EN SOMMES PAS ENCORE LA. NOUS N'EN SOMMES LA NI DU POINT\_DE\_VUE DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE (NOUS SOMMES ENCORE DISTANCES A L'HEURE ACTUELLE PAR L'ALLEMAGNE FEDERALE), NI MEME, MAIS JE REVIENDRAI SUR CE POINT, SUR-LE-PLAN DE LA DEFENSE, ENCORE QUE LA \_NATURE DE NOTRE EFFORT NUCLEAIRE NOUS PLACE A CET EGARD DANS UNE POSITION TRES PARTICULIERE. L'OBJECTIF DU POINT\_DE\_VUE DE LA DEFENSE, C'EST QUE LA FRANCE SOIT EN TETE DU GROUPE DES PUISSANCES QUI SUIVENT LES SUPERPUISSANCES\

CECI D'ABORD DANS LE DOMAINE NUCLEAIRE : LA FRANCE EST ET DOIT RESTER LA TROISIEME PUISSANCE NUCLEAIRE DU MONDE. LA \_NATURE DES TRAITES SIGNES

ADDES I E DEDNIED CONEIT MONDIAI FAIT EN EFFET QUE LA GRANDE-BRETAGNE NE

APRES LE DERNIER CONFLIT MONDIAL FAIT EN EFFET QUE LA GRANDE-BRETAGNE NE CONSTRUISANT PAS ELLE-MEME L'ENSEMBLE DE SES ENGIN DANS CE DOMAINE, NOTRE PAYS EST LE SEUL DU GROUPE QUI CONDUISE UN EFFORT NUCLEAIRE AUTONOME. IL FAUT EGALEMENT REGARDER CE QU'EST LE MONDE DU POINT\_DE\_VUE DE LA DEFENSE. D'ABORD, C'EST UN MONDE SURARME. LE NIVEAU ATTEINT A CET EGARD PAR L'UNION SOVIETIQUE ET PAR LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE EST UN NIVEAU HISTORIQUEMENT SANS PRECEDENT, QUELLE QUE SOIT L'UNITE DE MESURE QUE L'ON PRENNE, ET C'EST UN NIVEAU QUI, A L'HEURE ACTUELLE, NON SEULEMENT NE BAISS PAS, MAIS QUI AU CONTRAIRE CONTINUE DE S'ACCROITRE. SI VOUS LISEZ LES TEXTES DE LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE AMERICAINE, VOUS VERREZ QUE TOUS LES CANDIDATS, QUI ONT UNE CHANCE D'ETRE ELUS, INDIQUENT QU'IL NE S'AGIT PAS DE RELACHER L'EFFORT DE DEFENSE, MAIS AU CONTRAIRE DE L'ACCROITRE. CE QUI VOUS A ETE DIT CERTAINEMENT DE LA POLITIQUE SOVIETIQUE EST COMPARABLE & IL SUFFIT D'EVOQUER L'EXTRAORDINAIRE POURCENTAGE DU PNB QUE L'UNION SOVIETIQUE CONSACRE A SA DEFENSE. MAIS CE MONDE EST SURARME DANS UNE OPTIQUE TRES PARTICULIERE QUI EST L'OPTIQUE DU CONFLIT EST - OUEST. NATURELLEMENT, ON EN PARLE AVEC PLUS OU MOINS DE NETTETE, PUISQUE L'USAGE N'EST PAS DE DESIGNER SON ADVERSAIRE DANS UN CONFLIT. AUSSI DANS LE DOCUMENT PRESENTE A L'ASSEMBLEE\_NATIONALE, IL N'EST PAS CLAIREMENT SPECIFIE QUEL POURRAIT ETRE L'ADVERSAIRE PRINCIPAL DE LA FRANCE DANS UN CONFLIT. NEANMOINS, L'IMPORTANCE DU DEBAT SUR NOTRE ARMEMENT NUCLEAIRE MONTRE BIEN QU'EN REALITE LA CONCEPTION DES GRANDS ARMEMENTS MONDIAUX A L'HEURE ACTUELLE SE SITUE DANS UNE OPTIQUE DE CONFLIT EST - OUEST, ET CE QU'ON APPELLE DETENTE EST EN REALITE LA DETENTE EST - OUEST\

`DEFENSE` MAIS ON DOIT SE POSER LA QUESTION DE SAVOIR SI L'EQUILIBRE QUE LE MONDE RECHERCHE, A L'HEURE ACTUELLE, PAR DES MOYENS DIVERS, DE LA DIPLOMATIE AUX VIOLENCES REGIONALES OU NATIONALES, CE N'EST PAS AUSSI UN EQUILIBRE NORD - SUD. JE NE DIS PAS QUE CE SOIT SUR LE MEME TERRAIN : LA TENSION EST - OUEST EST UNE TENSION DE GRANDES PUISSANCES INDUSTRIELLES DOTEES DE TRES FORTS ARMEMENTS QUI CONDUIT DONC A ENVISAGER L'HYPOTHESE D'UN CONFLIT DE TYPE RELATIVEMENT CLASSIQUE. CERTES, LES ARMEMENTS PEUVENT NE PAS ETRE CLASSIQUES, MAIS LE CONFLIT EST DE TYPE MILITAIRE. ALORS, QU'IL EST TOUT A FAIT CLAIR QUE L'EQUILIBRE NORD - SUD QUE CHERCHE LE MONDE, CE N'EST PAS UN EQUILIBRE RECHERCHE AU TRAVERS D'UN DISPOSITIF MILITAIRE CAR, LA PUISSANCE DU NORD PAR-RAPPORT AU SUD, DU POINT\_DE\_VUE MILITAIRE EST ECRASANTE. NEANMOINS, SI VOUS PRENEZ LES DERNIERS REMOUS QUI AGITENT LE MONDE, C'EST-A-DIRE L'AFFAIRE DE L'ANGOLA, L'EVOLUTION DE LA SITUATION AU PROCHE-ORIENT, LA TENSION A PROPOS DU CANAL DE PANAMA, VOUS VOUS APERCEVREZ QUE CE SONT DES TENSIONS NORD - SUD. ET CHAQUE FOIS QUE L'ON CHERCHE A LES REGLER DANS L'OPTIQUE EST - OUEST, ON ECHOUE DANS LEUR REGLEMENT. DONC, NOTRE MONDE EST UN MONDE SURARME DANS L'HYPOTHESE D'UN CONFLIT EST - OUEST ET A LA RECHERCHE D'UN EQUILIBRE NORD - SUD. D'AUTRE\_PART, C'EST UN MONDE TRES INSTABLE REGIONALEMENT, POUR UNE SERIE DE RAISONS, DANS LE DETAIL DESQUELLES JE N'ENTRERAI PAS, DONT CERTAINES SONT IDEOLOGIQUES, D'AUTRES LIEES AU PROBLEME DU DEVELOPPEMENT ET QUI TOUTES FONT QU'UN PEU PARTOUT ON ASSISTE A UNE DESTABILISATION REGIONALE DE LA SECURITE\

VOICI POUR MOI LE \_CADRE GENERAL DANS LEQUEL SE SITUE LE PROBLEME DE NOTRE DEFENSE. LA CONCEPTION DE CELLE-CI REPOSE, A MON SENS, SUR TROIS ELEMENTS. D'ABORD, LA NECESSITE D'UNE REFLEXION. POUR UN PAYS QUI NE PEUT PAS DISPOSER DE N'IMPORTE QUELLES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES, PRECISER CE QUE L'ON VEUT FAIRE EST UN ELEMENT FONDAMENTAL. C'EST POURQUOI, J'AI INVITE LES ETATS-MAJORS DEPUIS DIX HUIT MOIS A UN EFFORT DE REFLEXION QUI A FAIT

PROGRESSER LA CONNAISSANCE DU SUJET. CET EFFORT EST EXPRIME DANS LE TEXTE PRESENTE AU PARLEMENT. DEUXIEMEMENT, IL FAUT DES MOYENS ET LA DECISION LA PLUS IMPORTANTE QUI A ETE PRISE, JE DIRAI EN REALITE LA SEULE DECISION IMPORTANTE EN CE QUI CONCERNE LA COLLECTIVITE NATIONALE, A ETE D'ACCROITRE LES MOYENS. NATURELLEMENT, LES RESPONSABLES DE LA DEFENSE ATTACHENT PLUS D'IMPORTANCE A DES DECISIONS PARTICULIERES, C'EST-A-DIRE A L'AFFECTATION DES MOYENS AINSI DEGAGES. MAIS SI VOUS PRENEZ LA COLLECTIVITE NATIONALE, LE POINT LE PLUS IMPORTANT EST DE SAVOIR SI CETTE COLLECTIVITE DECIDE OU NON D'ACCROITRE LES MOYENS DE SA DEFENSE. JE VOUS RENVOIE DIX ANS EN ARRIERE POUR VOUS DEMANDER D'IMAGINER S'IL EUT ALORS ETE POSSIBLE, EN FRANCE, DANS LE CORPS POLITIQUE ET SOCIAL FRANCAIS TEL QU'IL ETAIT, DE PROPOSER COMME LA PREMIERE DES PRIORITES NECESSAIRES, L'ACCROISSEMENT DE NOTRE EFFORT FINANCIER DE DEFENSE ? OR, A L'HEURE ACTUELLE, LA COLLECTIVITE NATIONALE N'A PAS DU TOUT REAGI NEGATIVEMENT AU FAIT QUE, PAR EXEMPLE, DANS LA PREPARATION DU BUDGET DE 1977, ACTIVEMENT POURSUIVIE ACTUELLEMENT PAR LE PREMIER MINISTRE, LE SEUL BUDGET QUI CONNAITRA UNE AUGMENTATION SENSIBLE, QUOIQUE CERTES MODEREE, SERA LE BUDGET DE LA DEFENSE. DONC, LA DECISION ESSENTIELLE AUJOURD'HUI, C'EST D'ACCROITRE LES MOYENS\

LE TROISIEME ELEMENT D'UNE POLITIQUE DE DEFENSE, C'EST UN EFFORT METHODIQUE D'ORGANISATION, ET JE DIRAI QUE C'EST SOUVENT PAR LA QUE NOTRE APPAREIL MILITAIRE A \_PECHE. ON CROIT SOUVENT A TORT QUE DANS NOTRE HISTOIRE MILITAIRE LES SUCCES OU LES ECHECS SONT UNIQUEMENT IMPUTABLES A L'AMPLEUR DES MOYENS OU A LA CLARTE DE LA REFLEXION. SI ON OBSERVE BIEN LES FAITS, ON S'APERCOIT QU'ILS ONT EN FAIT TENU POUR L'ESSENTIEL A L'EXISTENCE OU A LA NON\_EXISTENCE D'UN EFFORT METHODIQUE D'ORGANISATION. LES GRANDES PERIODES DE L'HISTOIRE MILITAIRE NAVALE ET TERRESTRE, PLUS RECEMMENT AERIENNE, ONT ETE DES PERIODES OU UN HOMME OU UN GROUPE D'HOMMES ONT CONDUIT AVEC TENACITE ET SOBRIETE UN EFFORT SYSTEMATIQUE D'ORGANISATION. SI ON REGARDE PAR EXEMPLE LES GRANDES VICTOIRES DE L'EMPIRE, ON S'APERCOIT QU'ELLES SONT DUES CERTES AU GENIE DES CHEFS MAIS PLUS ENCORE A L'EFFORT D'ORGANISATION COMMENCE AUPARAVANT, A L'INTERIEUR DES ECOLES MILITAIRES, DE TOUS RANGS, DE TOUTES CONDITIONS, POUR PREPARER UN OUTIL TRES EFFICACE. DE MEME, L'EXTRAORDINAIRE BATAILLE DU MOIS D'AOUT 1914 A ETE CONDUITE, PUIS GAGNEE A PARTIR D'UN EFFORT METHODIQUE D'ORGANISATION MILITAIRE POURSUIVI OBSCUREMENT AU-COURS DES VINGT CINQ OU TRENTE ANNEES PRECEDENTES, ET JE LE REPETE, PUISQUE NOUS AVONS ICI TOUS LES GRANDS CHEFS DES ARMEES, CE TROISIEME ELEMENT, C'EST L'EFFORT METHODIQUE D'ORGANISATION, FONDAMENTAL EN-MATIERE DE DEFENSE. IL REPOSE NATURELLEMENT SUR LE CHOIX MINUTIEUX DES CHEFS, ET C'EST POURQUOI UNE DES RESPONSABILITES QUI SONT LES MIENNES, C'EST, SUR LA PROPOSITION DU MINISTRE DE LA DEFENSE, LE CHOIX MINUTIEUX DES CHEFS MILITAIRES EN-FONCTION DE LEURS CAPACITES A CONDUIRE UN EFFORT METHODIQUE D'ORGANISATION\

QUELLES SONT ALORS LES IDEES GENERALES QUE JE RETIENS EN CE QUI ME CONCERNE POUR CE QUI EST DE CET EFFORT D'ORGANISATION ? LA PREMIERE IDEE A ETE EXPOSEE ICI MEME, AVEC ELOQUENCE, IL DOIT Y AVOIR QUINZE ANS, PAR LE GENERAL DE GAULLE ALORS PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, ET CETTE IDEE, C'EST QUE LA FRANCE DOIT S'EFFORCER DE POSSEDER TOUJOURS LES ARMES LES PLUS AVANCEES. ELLE LES A TOUJOURS POSSEDEES DANS LE PASSE, A UNE OU DEUX ECLIPSES PRES, ET JE CROIS QU'IL EST ESSENTIEL QU'ELLE CONTINUE DE S'EFFORCER DE LES POSSEDER. JE DIS "S'EFFORCER" CAR ON PEUT IMAGINER UNE SITUATION TECHNIQUE OU SCIENTIFIQUE OU UNE TELLE POSSIBILITE NOUS ECHAPPE. MAIS AUJOURD'HUI, GRACE-A L'EXTRAORDINAIRE CAPACITE DE NOTRE CORPS D'INGENIEURS, NOUS AVONS EU, ET

NOUS AVONS ENCORE, LE MOYEN DE POSSEDER L'ARME LA PLUS AVANCEE, C'EST-A-DIRE A L'HEURE ACTUELLE L'ARME NUCLEAIRE. NOUS DEVONS LA POSSEDER, D'ABORD PARCE QUE C'EST UNE NECESSITE PROFONDE DE LA DEFENSE QUE DE POSSEDER L'ARME LA PLUS AVANCEE, AUSSI PARCE QUE SA \_NATURE, NOUVELLE DANS L'HISTOIRE MILITAIRE, EST DE CREUSER UN ECART PRATIQUEMENT SANS PRECEDENT DANS LE PASSE ENTRE LES ESPERANCES DE GAIN DE L'AGRESSEUR ET LE RISQUE DES PERTES QUE SON AGRESSION LUI FERA SUBIR. CET ECART FONDE LA DISSUASION. LES DECISIONS QUI ONT ETE PRISES PERMETTENT A LA FRANCE DE DISPOSER D'ARMES NUCLEAIRES ET D'ARMES NUCLEAIRES UTILISABLES. CAR LA PUISSANCE NUCLEAIRE, CE N'EST PAS SEULEMENT DE FABRIQUER LOURDEMENT ET LENTEMENT UNE ARME NUCLEAIRE, C'EST SURTOUT D'ETRE CAPABLE DE L'UTILISER, CE QUI SUPPOSE DES VECTEURS ET TOUTE L'INFRASTRUCTURE QUE VOUS CONNAISSEZ. DONC LA FRANCE A PU DEVENIR UNE PUISSANCE NUCLEAIRE & ELLE DOIT POURSUIVRE SON EFFORT TECHNOLOGIQUE, SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL POUR CONSERVER LA MAITRISE DE CETTE ARME AU NIVEAU DE CE QU'ELLE DEVIENDRA DANS LES ANNEES A VENIR, ET POUR RESTER TRES CLAIREMENT LA TROISIEME PUISSANCE MILITAIRE NUCLEAIRE DU MONDE\

DEUXIEME IDEE, RELATIVEMENT NOUVELLE, PEUT-ETRE PAS ENCORE ADMISE PAR TOUS, MAIS QUE JE CONSIDERE COMME FONDAMENTALE ET QUI EST, EN TOUT CAS, DE MA RESPONSABILITE, C'EST QUE L'IMPASSE N'EST PAS POSSIBLE, S'AGISSANT DE LA DEFENSE. CE QUE J'APPELLE L'IMPASSE, C'EST LE FAIT DE FAIRE REPOSER NOTRE DEFENSE SUR UN DISPOSITIF COUVRANT UN CERTAIN NOMBRE D'HYPOTHESES MAIS NE COUVRANT PAS LES AUTRES. JE SAIS QU'IL Y A SUR CE POINT UNE TRES GRANDE DISCUSSION, ET QU'IL Y A DES PARTISANS DE L'IMPASSE. CES PARTISANS DE L'IMPASSE NE SONT D'AILLEURS PAS TRES LOGIQUES LORSQU'ILS TIRENT LES CONSEQUENCES DE LEURS CONCEPTIONS. PAR EXEMPLE, ILS NE VONT JAMAIS JUSQU'A DIRE QUE CELLES-CI DEVRAIENT ENTRAENER LOGIQUEMENT LA DISPARITION D'UNE PARTIE DE LA MARINE DE SURFACE OU LA REVISION COMPLETE DE NOTRE DISPOSITIF AERIEN OU NATURELLEMENT UNE TOUTE AUTRE ARMEE DE TERRE. NEANMOINS CETTE CONCEPTION EXISTE, CE N'EST PAS LA MIENNE, CE N'EST PAS CELLE DU GOUVERNEMENT ET CE N'EST PAS CELLE QUI A ETE APPROUVEE PAR LE PARLEMENT. MAIS IL NE FAUT PAS CONFondre LE FAIT QUE NOUS NE POUVONS PAS FONDER NOTRE DEFENSE SUR UNE IMPASSE, AVEC L'ABSENCE DE CHOIX. IL FAUT, AU CONTRAIRE, FAIRE UN CERTAIN NOMBRE DE CHOIX, ET CES CHOIX ONT ETE FAITS, MAIS ILS NE SONT PAS CONSTITUTIFS D'IMPASSES\

POURQUOI NE PEUT-ON PAS FONDER NOTRE DEFENSE SUR UNE IMPASSE ? PARCE QUE, JE L'AI DIT TOUT A L'HEURE, IL N'Y A PAS UN CONFLIT, LE CONFLIT EST - OUEST, ET UN SEUL NIVEAU CONNU DE CONFLIT. CE N'EST PAS EXACT, EN TOUT CAS CELA NE PEUT PAS ETRE TENU POUR SUFFISAMMENT CERTAIN POUR QUE LA DEFENSE DE LA FRANCE NE SOIT LIEE QU'A CETTE HYPOTHESE. JE NE RENTRE PAS DANS LE DETAIL, J'AI DIT TOUT A L'HEURE IL N'Y A PAS QU'UNE TENSION DANS LE MONDE. IL PEUT Y AVOIR EN\_ OUTRE DES NIVEAUX DE CONFLITS DIFFERENTS. ON NE PEUT PAS NE PAS ETRE FRAPPE PAR LE FAIT QUE TOUS LES CONFLITS QUI SE SONT PRODUITS DEPUIS LA DERNIERE GUERRE, CONFLITS FORT NOMBREUX ET METTANT EN\_ CAUSE PRESQUE TOUJOURS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT UNE PUISSANCE NUCLEAIRE, N'ONT JAMAIS COMPORTE JUSQU'ICI NON SEULEMENT L'USAGE DU DISPOSITIF NUCLEAIRE, MAIS MEME L'EVENTUALITE DE SON USAGE. NOUS OBSERVONS EN\_ OUTRE QU'IL Y A UNE DESTABILISATION GENERALE DE LA SECURITE DANS LE MONDE, DESTABILISATION QUI SE PRODUIT EGALEMENT A L'INTERIEUR, ET QUE CONNAIT BIEN LE MINISTRE\_D\_ETAT `PONIATOWSKI MICHEL`. CETTE DESTABILISATION SE MANIFESTE SUR-LE-PLAN REGIONAL ET SUR-LE-PLAN MONDIAL. AUSSI LA CONCEPTION STRICTEMENT LOGIQUE DE L'HYPOTHESE UNIQUE, C'EST-A-DIRE DE LA DISSUASION DETERMINANT LA GLOBALITE DES COMPORTEMENTS, N'EST PAS ADAPTEE A LA

DETERMINANT LA GLOBALITE DES COMPORTEMENTS, N'EST PAS ADAPTEE A LA SITUATION D'UNE SOCIETE ET D'UN UNIVERS DESTABILISES QUI PEUT PARFAITEMENT REAGIR DE FACON DESORDONNEE OU ANARCHIQUE. NOUS AVONS DONC BESOIN, A COTE DES MOYENS SUPREMES DE NOTRE SECURITE, D'UNE SORTE DE PRESENCE DE SECURITE, C'EST-A-DIRE D'AVOIR UN CORPS SOCIAL ORGANISE EN-FONCTION DE CE BESOIN DE CETTE NECESSITE DE SECURITE\

`DEFENSE` D'OU UN CERTAIN NOMBRE DE CHOIX DONT J'ENONCE SEULEMENT LES PRINCIPAUX. POUR CE QUI EST DE L'ARMEE DE TERRE, LUI RENDRE UNE CERTAINE MOBILITE ET FONDER SON ORGANISATION SUR DE GRANDES UNITES DISPONIBLES POUR LE COMBAT. POUR CE QUI EST DE LA MARINE, RECONSTITUER UN POTENTIEL MILITAIRE NAVAL, DE SURFACE, DEPLOYE, NOTAMMENT EN MEDITERRANEE, TOUT EN COMPLETANT LE PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES SOUS-MARINS NUCLEAIRES LANCEURS D'ENGINS. POUR CE QUI EST DE L'AVIATION, IL Y AVAIT UN CHOIX TRES DIFFICILE CELUI DU TYPE D'APPAREIL POUR LES ANNEES 1985 - 1990. CE QUI A EMPORTE FINALEMENT LE CHOIX DE L'APPAREIL BAPTISE MIRAGE 2000 `AVION`, CE SONT DEUX CONSIDERATIONS : RESTER A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE LA PLUS AVANCEE DANS LE DOMAINE OU NOUS AVONS SEMBLE-T-IL LA MEILLEURE POSITION, C'EST-A-DIRE LES MONO-REACTEURS D'INTERCEPTION, ET AVOIR UNE ARMEE DE L'AIR COMPRENANT DES APPAREILS SUFFISAMMENT NOMBREUX, C'EST-A-DIRE QUE NOUS PUISSIONS PRODUIRE DES SERIES SUFFISAMMENT LONGUES. DONC, IL Y A BIEN EU DES CHOIX, MAIS CES CHOIX NE SONT PAS CONSTITUTIFS D'UNE IMPASSE. NOUS N'AVONS EXCLU AUCUNE SITUATION D'INSECURITE POUR LA FRANCE A LAQUELLE IL NE NOUS SERAIT PAS POSSIBLE DE REPENDRE\

MA TROISIEME IDEE, QUI EST EGALEMENT CONTROVERSEE, C'EST QUE, CONTRAIREMENT A CE QUI A ETE DIT OU ECRIT, LA VARIETE DES MOYENS RENFORCE L'USAGE EVENTUEL DE LA DISSUASION. UN CERTAIN NOMBRE DE STRATEGES, DE PENSEURS ESTIMENT QU'AU CONTRAIRE, SI ON SE CRISPE SUR UN SEUL MOYEN, SI ON NE FAIT APPARAITRE DANS LA DEFENSE QU'UNE SEULE STRUCTURE, ON VERRA UNIQUEMENT CE MOYEN ET L'ON CROIRA DAVANTAGE - LE FACTEUR DE CREDIBILITE ETANT ESSENTIEL - A LA POSSIBILITE, A LA VOLONTE DE RECOURIR A CET UNIQUE MOYEN QUI SERAIT EN MEME TEMPS L'ULTIME MOYEN. MON SENTIMENT EST INVERSE. JE CROIS QUE LE "TOUT OU RIEN" EN-MATIERE DE DEFENSE RISQUE DE NE PAS ETRE CREDIBLE. LES SITUATIONS DANS LESQUELLES LA FRANCE POURRAIT SE TROUVER PEUVENT ETRE DES SITUATIONS COMPLEXES - CE PEUT ETRE DES TROUBLES TRES PROFONDS DANS LES PAYS VOISINS, CE PEUT ETRE DES SITUATIONS D'INCERTITUDE SUR LE COMPORTEMENT DE TEL OU TEL PAYS FACE A UNE MODIFICATION DE LA SITUATION POLITIQUE DANS TEL OU TEL ETAT -. SI DANS CES SITUATIONS LA FRANCE NE PEUT PARLER OU AGIR QU'EN-FONCTION DU "TOUT OU RIEN", SON ATTITUDE MANQUERA DE CREDIBILITE. J'EN DONNERAI DEUX PREUVES\

`DEFENSE` 1 - LA PREMIERE PREUVE EST L'ATTACHEMENT DE TOUS NOS EXPERTS A L'ARMEMENT NUCLEAIRE TACTIQUE. MEME LES PARTISANS DE LA DISSUASION PURE ESTIMENT QUE LA FRANCE NE PEUT S'EN DISPENSER. OR CET ARMEMENT, QUE LES ARMES SOIENT LANCEES PAR DES ENGINS OU DES AVIONS, EST CERTES NUCLEAIRE, ET A CE TITRE PLACE SOUS LE CONTROLE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, MAIS CE N'EST PAS SEULEMENT UN INSTRUMENT DE DISSUASION, C'EST AUSSI UN INSTRUMENT DE BATAILLE. SON UTILISATION EST UNE POSSIBILITE DANS LA GAMME DES POSSIBILITES DE LA DISSUASION. ELLE EST CONTRAIRE AU "TOUT OU RIEN". 2 - LA DEUXIEME PREUVE EST L'IMPORTANCE QUE LE MONDE ENTIER ATTACHE AU MAINTIEN DE LA PRESENCE DE FORCES CLASSIQUES AMERICAINES EN EUROPE. VOILA DES UNITES ELOIGNEES DE LEURS PAYS D'ORIGINE ET, NEANMOINS, L'ON CONSIDERE QUE LA PRESENCE DE CES TROUPES AMERICAINES EN EUROPE EST UN FACTEUR ESSENTIEL DE MAINTIEN DE L'EQUILIBRE MILITAIRE EST - OUEST ET QUE C'EST UN FACTEUR DE DISSUASION VIS-A-VIS DE LA POSSIBILITE D'UN CONFLIT\

EH BIEN ! LE MEME RAISONNEMENT QUI EST FAIT SUR LA PRESENCE DE FORCES CLASSIQUES AMERICAINES EN EUROPE DOIT ETRE FAIT SUR LES MOYENS DE BATAILLE DE LA FRANCE. ET CECI A DEUX NIVEAUX. D'ABORD, IL FAUT QU'AVANT L'APPARITION DE LA MENACE SUPREME, DES MISES EN CAUSE APPARENTES DE LA SECURITE NATIONALE SOIENT RESSENTIES COMME TELLES ET FASSENT MONTER LA PERCEPTION DE LA NECESSITE DU RECOURS AUX MOYENS ULTIMES DE LA DEFENSE. ENSUITE, EST-CE QU'UN PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, OU UN GOUVERNEMENT, QUI NE CONFIERAIT LES MOYENS DE DEFENSE QU'A UNE PARTIE RESTREINTE ET TRES PROFESSIONNALISEE DE LA POPULATION, APPARAITRAIT COMME AYANT UNE CREDIBILITE INTERNATIONALE POUR CE QUI EST DE SA VOLONTE DE FAIRE APPEL AUX ARMEMENTS NUCLEAIRES STRATEGIQUES ? FAIRE APPEL A CES ARMEMENTS POUR UN PAYS COMME LA FRANCE, C'EST PRENDRE LE RISQUE DE TRES LOURDES DESTRUCTIONS. EST-CE QUE DES RESPONSABLES POLITIQUES QUI N'APPARAITRAIENT PAS DESIREUX OU CAPABLES DE DEMANDER A LEUR POPULATION UN SYSTEME DE SACRIFICE COHERENT EN-MATIERE DE DEFENSE POURRAIENT ETRE CONSIDERES COMME AYANT LA VOLONTE AUTHENTIQUE DE PRENDRE LE RISQUE DE CES DESTRUCTIONS ? OU BIEN NE SE DIRAIT-ON PAS PLUTOT QUE LES RAISONNEMENTS QUI LES ONT CONDUITS A NE PAS ENGAGER UN EFFORT DE DEFENSE COMPLET SERAIENT ENCORE PLUS PERSUASIFS DANS L'HYPOTHESE OU ILS AURAIENT A INVOQUER L'EXPRESSION SUPREME DE LA NOTION DE DEFENSE ? MON OPINION EST QUE LA VARIETE DES MOYENS RENFORCE LA CREDIBILITE DE LA DISSUASION\

MA QUATRIEME IDEE EST DE TOUT AUTRE \_NATURE : UNE ORGANISATION DE DEFENSE DOIT ETRE CONCUE POUR LIVRER BATAILLE, EN CE QUI CONCERNE ESSENTIELLEMENT L'ARMEE DE TERRE MAIS EN CE QUI CONCERNE EGALEMENT LES AUTRES ARMEES. DANS L'ORGANISATION PRECEDENTE, NOTRE SYSTEME DE DEFENSE S'ARTICULAIT EN ELEMENTS PLUS COMPLEXES, DES ELEMENTS DE BATAILLE, ESSENTIELLEMENT LA PREMIERE ARMEE, ET PUIS DES ELEMENTS AYANT D'AUTRES FONCTIONS QUI ETAIENT DES FONCTIONS DE RESERVE OU DE PROTECTION D'INSTALLATIONS FIXES A L'INTERIEUR DE NOTRE TERRITOIRE. J'AI PENSE - ET CE SENTIMENT A ETE PARTAGE PAR LE CHEF\_D\_ETAT-MAJOR DE L'ARMEE DE TERRE `MERY GUY` - QU'AU CONTRAIRE L'ENSEMBLE DE NOTRE ORGANISATION DE DEFENSE DEVAIT ETRE CONCU POUR POUVOIR LIVRER BATAILLE, ET C'EST POURQUOI NOUS AVONS INSERE DANS LE VOCABULAIRE DE LA PROGRAMMATION CE TERME DE "BATAILLE", CE QUI ENTRAINE UN CERTAIN NOMBRE DE CONSEQUENCES PRATIQUES QUE VOUS CONNAISSEZ\ `DEFENSE` C'EST D'ABORD LE FAIT QUE TOUTES LES UNITES DE L'ARMEE DE TERRE DEVRONT ETRE ORGANISEES EN TEMPS DE PAIX EN UNITES DE MANOEUVRE DONC APTES A LIVRER BATAILLE. C'EST L'ENDIVISIONNEMENT DE L'ENSEMBLE DES REGIMENTS D'INFANTERIE ET AUTRES SUR LE TERRITOIRE METROPOLITAIN. C'EST D'AUTRE\_PART UNE CONCEPTION DE CES DIVISIONS SUIVANT UN TYPE QUI SOIT APTE A PARTICIPER ACTIVEMENT A LA BATAILLE. ON APERCOIT L'INTERET MILITAIRE D'UNE TELLE CONCEPTION, MAIS JE VOUDRAIS VOUS DIRE EGALEMENT QUEL EST SON INTERET POUR CE QUI EST DE NOTRE DEFENSE, SI L'ON FAIT LE SAUT MENTAL, D'IMAGINER QUE LA FRANCE SE TROUVE EFFECTIVEMENT DANS UN CONFLIT. CERTAINS RAISONNENT COMME SI LE CONFLIT SE DEROULANT EN DEHORS DE L'ESPACE NATIONAL, CELUI-CI POUVAIT RESTER ENTIEREMENT ETRANGER A LA BATAILLE. IL Y AURAIT AINSI, EN QUELQUE SORTE, DEUX ESPACES : L'ESPACE DU CONFLIT ENTRE LA TCHECOSLOVAQUIE ET LE RHIN, ET L'ESPACE FRANCAIS, ENTIEREMENT PAISIBLE ET OU LA SEULE PREOCCUPATION SERAIT DE SOUTENIR L'EFFORT LOINTAIN DES COMBATTANTS. CETTE CONCEPTION N'EST PAS REALISTE. EN EFFET, DANS L'HYPOTHESE D'UN CONFLIT, EN-RAISON DE LA RAPIDITE DES MOYENS DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION, NOTAMMENT AERIENS, IL N'Y AURA QU'UN SEUL ESPACE, ET L'ESPACE FRANCAIS SERA, DES LE DEPART, DANS L'ESPACE DE LA BATAILLE QUI SERA GENERALE. CELA NE VEUT



PAS DIRE QUE LA FRANCE SERAIT PARCOURUE PAR DES UNITES COMBATTANTES ADVERSES, PUISQU'AU CONTRAIRE LE DISPOSITIF DE LA DISSUASION EST LA POUR L'EMPECHER, MAIS CELA VEUT DIRE QU'ELLE SERAIT DANS LA SITUATION OU SE TROUVAIENT, PENDANT LA GUERRE DE 1914 - 1918 LES ZONES IMMEDIATEMENT A L'ARRIERE DES UNITES COMBATTANTES. CE QUI FAIT QUE TOUS LES MODES\_DE\_VIE ET TOUS LES COMPORTEMENTS SERAIENT EN REALITE DES MODES DE VIE ET DES COMPORTEMENTS DE BATAILLE. C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE, PUISQU'IL N'Y AURA QU'UN SEUL ESPACE, IL FAUT QU'IL N'Y AIT QU'UN SEUL ENSEMBLE MILITAIRE SUR CET ESPACE\

MA CINQUIEME ET DERNIERE REFLEXION PORTERA SUR LA QUESTION DE L'ARMEE DE METIER, OU DE LA CONSCRIPTION, PUISQUE CE PROBLEME REVIENT PERIODIQUEMENT A L'ORDRE\_DU\_JOUR. JE NE REPENDRAI QUE BRIEVEMENT LES ARGUMENTS TECHNIQUES ET FINANCIERS & J'INSISTERAI SUR LES ARGUMENTS DE POLITIQUE GENERALE. ON CONNAIT LES ARGUMENTS FINANCIERS : UNE ARMEE DE METIER, AU NIVEAU DES EFFECTIFS DONT NOUS AVONS BESOIN, SERAIT UNE ARMEE TRES ONEREUSE. MAIS QUOIQUE PROFESSIONNELLEMENT DE FORMATION FINANCIERE, JE NE RETIENS PAS CET ARGUMENT COMME DECISIF, CAR S'IL APPARAISSAIT QUE CETTE SOLUTION ETAIT LA MEILLEURE, QUOIQUE TRES CHERE, NOUS DEVRIONS NOUS EFFORCER SUR DIX ANS OU SUR QUINZE ANS, DE DEGAGER LES RESSOURCES PERMETTANT DE LA METTRE EN\_OEUVRE. JE CONSIDERE POUR MA PART QUE LA REponse SE SITUE AU NIVEAU DE LA CONCEPTION POLITIQUE DE LA SECURITE D'UNE SOCIETE COMME LA NOTRE. ET DANS CETTE SOCIETE, JE NE CROIS PAS QUE NOUS PUISSIONS CONSIDERER LA DEFENSE COMME UNE FONCTION PARTICULIERE, ET JE DIRAI "PROFESSIONNELLE" AU-SEIN DU CORPS SOCIAL, COMME LA JUSTICE, OU COMME LA SANTE. JE CONSIDERE, POUR MA PART, QUE LA SECURITE NECESSITE UN ENGAGEMENT POPULAIRE. ET D'AILLEURS, DANS PRESQUES TOUTES LES PERIODES OU LA FRANCE A ASSURE SA SECURITE, OU RECONQUIS SON INDEPENDANCE, ELLE L'A FAIT A-PARTIR D'UN ENGAGEMENT POPULAIRE. ALORS, A-PARTIR DU MOMENT OU L'ON CONSIDERE QUE CE N'EST PAS UNE FONCTION DISTINCTE, C'EST-A-DIRE QUE L'ON NE PEUT PAS AVOIR UNE SPECIALITE DE DEFENSE ASSUREE PAR UN TRES FAIBLE POURCENTAGE DU CORPS SOCIAL, MAIS QUE CELA DOIT ETRE UN ENGAGEMENT POPULAIRE, LA POPULATION DOIT Y PARTICIPER. NOTRE ATTITUDE SUR LA CONSCRIPTION, C'EST CELA ET CE N'EST QUE CELA. LES MODALITES TECHNIQUES DE CETTE PARTICIPATION PEUVENT NATURELLEMENT ETRE ETUDIEES ET ETRE AMELIOREES DANS LE TEMPS. MAIS CELA VEUT DIRE QUE CHAQUE FRANCAIS SERA CONCERNE DANS SA VIE, ET DANS SES OCCUPATIONS, PAR LA CONTRIBUTION QU'IL DOIT APPORTER A NOTRE EFFORT DE DEFENSE\

D'AILLEURS, DANS L'ORGANISATION DE NOS ARMEES LA CONCEPTION, SUIVANT LAQUELLE TOUTES LES FONCTIONS DEVRAIENT ETRE CONFIEES A DES MILITAIRES DE CARRIERE, N'EST PAS TECHNIQUEMENT EXACTE. CERTES, DANS L'AVIATION, LA MARINE ET L'ARMEE DE TERRE, IL Y A DES FONCTIONS QUI NE PEUVENT ETRE ASSUMES QUE PAR UN PERSONNEL TRES SPECIALISE, DONC LONGUEMENT FORME ET CONSERVE. MAIS IL Y A BEAUCOUP DE FONCTIONS QU'IL NE SERAIT PAS RAISONNABLE, TECHNIQUEMENT, DE FAIRE ASSURER PAR UN TEL PERSONNEL. POUR ASSURER UN CERTAIN NOMBRE DE FONCTIONS DE CONDUITE COURANTE, DE MANIPULATION DE MATERIELS LEGERS, CE SERAIT POUR LA COLLECTIVITE NATIONALE UNE ERREUR QUE D'EMPLOYER, DE FACON PERMANENTE, UN PERSONNEL LONGUEMENT FORME ET CONSERVE. J'AI APPARTENU MOI-MEME A UNE UNITE DANS LAQUELLE NOUS ETIONS UN SUPER-CONTINGENT PUISQU'ON NOUS METTAIT SUR LES CHARS QUELQUES SEMAINES APRES NOTRE INCORPORATION, ET NOUS NOUS APERCEVIONS TRES BIEN QU'IL Y AVAIT DES TACHES QUE NOUS POUVIONS ACCOMPLIR APRES QUELQUES SEMAINES D'INSTRUCTION ET QU'IL AURAIT ETE ABSURDE DE CONFIER A DES HOMMES AUXQUELS ON AURAIT IMPOSE DES ANNEES DE FORMATION ET D'ENTRAINEMENT. VOICI CE QUE JE VOULAIS VOUS DIRE

ANNÉES DE FORMATION ET D'ENTRAÎNEMENT. VOICI CE QUE JE VOULAIS VOUS DIRE CONCERNANT MES RÉFLEXIONS SUR LA PROGRAMMATION DE NOTRE DÉFENSE\

JE ME SUIS PLACÉ, VOUS L'AVEZ VU, AU POINT\_DE\_VUE QUI EST LE MIEN, CELUI DE MA FONCTION, C'EST-A-DIRE UNE FONCTION QUI COMPORTE UNE VUE SYNTHÉTIQUE, À LA FOIS DANS LE TEMPS ET QUANT AUX MOYENS DE CE QUE DOIT ÊTRE POUR LA FRANCE UNE POLITIQUE DE DÉFENSE. ET JE DIRAI POUR CONCLURE CECI : LE PROGRAMME TRACE A ÉTÉ SOIGNEUSEMENT MIS AU-POINT. IL A ÉTÉ, GRÂCE-À VOTRE ACTIVITÉ, MONSIEUR LE MINISTRE DE LA DÉFENSE `BOURGES YVON`, LARGEMENT APPROUVÉ PAR LE PARLEMENT. C'EST UN PROGRAMME QUI, NATURELLEMENT, COMPORTE UNE CERTAINE FLEXIBILITÉ DANS L'ADAPTATION & UNE FLEXIBILITÉ VOULUE CE QUI NE VEUT PAS DIRE QUE L'INCERTITUDE PORTE SUR SES CHANCES DE RÉALISATION. CELA VEUT SIMPLEMENT DIRE QU'IL EST FLEXIBLE DANS LA MANIÈRE DONT, À L'INTÉRIEUR DES RESSOURCES QUI LUI SERONT EFFECTIVEMENT ATTRIBUÉES, IL PROGRESSERA EN-FONCTION DES DONNÉES DE LA TECHNIQUE ET DE L'ORGANISATION\

LE PROGRAMME ÉTANT TRACE, LES MOYENS ÉTANT REUNIS, ON EN VIENT AU TROISIÈME ASPECT DE LA DÉFENSE DONT ON NE PARLE PAS ASSEZ, QUI EST CELUI DE LA CAPACITÉ DE LA METTRE EN\_OEUVRE. JE DIRAI QUE MAINTENANT L'AFFAIRE DE NOTRE DÉFENSE, C'EST AVANT TOUT UNE AFFAIRE DE CAPACITÉ. ET C'EST À CET EFFORT DE CAPACITÉ DE NOTRE COMMANDEMENT ET DES CADRES DE NOTRE ARMÉE, QUE JE VOUDRAIS MAINTENANT FAIRE APPEL. LA BATAILLE DE FONTENOY S'EST DÉROULÉE - IL DOIT Y AVOIR PARMI VOUS UN PROFESSEUR D'HISTOIRE MILITAIRE - LE 11 MAI 1745 & C'EST UNE BATAILLE QUI AVAIT ÉTÉ TRÈS SOIGNEUSEMENT PRÉPARÉE. ON AVAIT CHOISI LE TERRAIN À L'AVANCE. LE CHEF ÉTAIT MAURICE DE SAXE, LE MEILLEUR GÉNÉRAL DE L'ÉPOQUE, ENCORE QU'IL AIT EU, ME SEMBLE-T-IL, CERTAINES DÉFAILLANCES AU-COURS DE LA BATAILLE. C'EST LE MARECHAL DE SAXE QUI AVAIT FAIT LES PLANS. CES PLANS AVAIENT ÉTÉ DISCUTÉS À VERSAILLES À DE NOMBREUSES REPRISES. LE MATIN, QUAND LA BATAILLE ALLAIT S'ENGAGER SUR LE TERRAIN CHOISI, LE MARECHAL MAURICE DE SAXE ÉTAIT PRÉSENT. LOUIS XV ÉTAIT À SES CÔTES. TOUT À COUP, ON A ENTENDU DERRIÈRE EUX UN MURMURE. C'ÉTAIENT LES OFFICIERS DE L'ÉTAT-MAJOR QUI DISAIENT : "C'EST ABSURDE, IL NE FAUT PAS ATTAQUER COMME ON L'A PRÉVU EN DIRECTION DU VILLAGE. IL FAUT ATTAQUER DE L'AUTRE CÔTE !... DE TOUTE FAÇON, POURQUOI MAINTENANT ? DANS DEUX HEURES, CE SERAIT MIEUX...". ET LE ROI S'EST RETOURNÉ VERS SES OFFICIERS ET LEUR A DIT : "MESSIEURS, JE VOUS INVITE À VOUS TAIRE. LE PLAN DE LA BATAILLE A ÉTÉ TRACE, LE COMMANDANT EST DESIGNÉ. C'EST À LUI DE CONDUIRE L'ACTION". CE QUE JE VOULAIS DIRE C'EST QUE MAINTENANT LE PROGRAMME EST TRACE, TOUS LES MOYENS SONT REUNIS, IL NE FAUT PAS DÉPENSER NOTRE ÉNERGIE À GLOSER SUR CES MOYENS & IL FAUT FAIRE APPARAÎTRE LA CAPACITÉ DE NOTRE ORGANISATION MILITAIRE À LE METTRE EN\_OEUVRE. ET JE SOUHAITE QUE PAR VOTRE ACTION, LA FRANCE ACQUIÈRE CONFIANCE ET SÉCURITÉ DANS SA DÉFENSE;\